

ACTION TUTORAT

Académie de Rouen
 Lycée Augustin Fresnel, 14 rue Kléber Mercier, BP 161, 27300 Bernay
 Téléphone : 02.32.47.32.40.
 Télécopie : 02.32.44.03.60.
 Courriel : Ce.0270003G@ac-rouen.fr

Personne contact : Yves Lecocq, professeur d'histoire géographie
 Classes concernées : toutes
 Disciplines concernées : toutes
 Date de l'écrit : juin 2006

Résumé :

Le tutorat est une action d'aide individualisée dont l'objectif est d'améliorer l'adaptation de l'élève aux contraintes du lycée, en l'amenant à plus de motivation et d'autonomie. Ce n'est ni de l'assistantat, ni du soutien disciplinaire. L'aide peut être dispensée soit de façon individuelle, soit par groupe de 2 ou 3 élèves. Le tutorat est basé sur le volontariat, tant de la part de l'élève que du tuteur. Il peut être proposé à l'élève par un membre de l'équipe pédagogique, ou bien être demandé par l'élève lui-même s'il en ressent le besoin.

Mots Clés

Accompagnement individualisé - estime de soi - méthodes d'apprentissage - travail sur l'organisation du temps - appropriation des règles sociales - projet personnel - autonomie - motivation

I - DESCRIPTION DE L'ACTION

A/ Genèse de l'action

C'est **au cours de l'année scolaire 2003-2004**, que l'idée d'un **accompagnement individualisé des élèves en difficulté** s'est peu à peu précisée chez les personnels de direction et d'éducation du lycée Augustin Fresnel.

En effet, dès les conseils de classe du premier trimestre, et plus encore lors de ceux du second trimestre, nous avons pu constater **le découragement et la démotivation d'un certain nombre d'élèves**, notamment parmi les **redoublants** de seconde et de terminale, voire même l'absentéisme chronique de quelques uns.

Lancée par Mme la Proviseure au début de l'année 2004, la réflexion autour d'un projet de tutorat d'élèves en difficulté par des personnels de l'établissement, a d'abord mené à la **demande d'un stage sur site** consacré à cette question.

Ce stage, animé par **Hervé Jaouan**, formateur à l'IUFM, a pu se tenir dès le début du mois d'avril 2004. Il a permis à la vingtaine d'enseignants ou CPE présents de clarifier leurs idées sur les contours que pouvait prendre une action tutorat menée dans l'établissement.

M. Jaouan a en effet d'abord insisté sur l'importance de l'écoute du jeune et du regard positif du tuteur, devant être convaincu que toute personne – et en particulier celle qu'il a en face de lui – est modifiable. Il nous a également fait part du fait que, pour lui, la restauration de l'estime de soi et la construction d'un projet personnel constituent les axes centraux du tutorat. L'objectif d'autonomie est évidemment essentiel à ses yeux, mais il a insisté sur l'importance d'un apprentissage progressif de l'autonomie, sur des objectifs précis.

La dynamique autour de ce projet, déjà perceptible à la suite des propositions de Mme la Proviseure, et amplifiée grâce à cette journée de stage, **a permis dans les semaines qui suivirent de poser les bases de l'organisation de l'action** en vue d'une mise en œuvre à la **rentrée de septembre 2004**.

Quelques réunions restreintes, en avril 2004, entre quelques enseignants, une C.P.E. et Mme la Proviseure, nous ont mené à commencer à réfléchir au **public d'élèves concernés**, au contenu et au déroulement des séances de tutorat, ainsi qu'à l'**organisation générale** de l'action, nécessitant la **mise au point de différents outils**.

C'est au cours du mois de juin 2004, que l'action a été effectivement lancée dans l'établissement.

D'abord, **à la mi-juin, une matinée de réflexion** réunissant environ 25 enseignants, CPE, surveillants ou assistants d'éducation, nous a mené à commencer à apporter des réponses à des interrogations portant sur le **sens du tutorat** et le **rôle des tuteurs ou tutrices**.

Nous avons pu aussi alors clarifier les **différentes sortes d'élèves en difficulté pouvant être pris en charge** dans le cadre de cette action, et du coup les **différents axes d'intervention possibles** (voir plus loin).

Enfin, quelques principes ont alors été établis, concernant la **concertation nécessaire** pour assurer le suivi et entretenir la dynamique de l'action : une réunion mensuelle de deux heures, tantôt sur temps scolaire, tantôt hors temps scolaire (après 18 heures, mercredi après-midi ou samedi matin). Ce fonctionnement a reçu l'approbation de Mme la Proviseure.

Puis, dans la dernière semaine de juin, trois réunions, en groupe plus restreint (5 à 8 enseignants ou CPE), nous ont permis de **finaliser les outils esquissés précédemment**, afin que tout soit prêt pour la prochaine rentrée.

B - Définition du tutorat

B – 1/ Principes de départ

Au moment de la genèse de l'action et dans les premiers temps de sa mise en œuvre (c'est-à-dire du printemps 2004 au printemps 2005), nous avons avant tout défini le tutorat comme un **accompagnement de l'élève en difficulté dans la globalité de sa personne, pour l'aider à devenir peu à peu plus autonome et plus motivé, en lui permettant de s'adapter plus facilement aux contraintes et aux exigences du lycée**.

Nous avons également estimé que, pour être profitable, le tutorat ne devait pas être imposé par la contrainte à un élève repéré. Ce **principe du volontariat de l'élève** devait permettre une

véritable adhésion de celui-ci aux objectifs fixés et au travail mené, même si nous avons aussi estimé qu'un tutorat pouvait être proposé à plusieurs reprises au même élève afin de tenter de le convaincre d'être volontaire.

Consistant à suivre un seul élève ou plus rarement deux en même temps, cet accompagnement est mené par **une tutrice ou un tuteur** (exceptionnellement deux) **pouvant être**, selon les préférences de chacun, **soit un professeur de l'élève, soit un autre enseignant, soit un autre adulte de l'établissement** (surveillants ou assistants d'éducation, personnels du secrétariat ou de l'intendance). Le **temps de tutorat est régulier** (si possible une heure hebdomadaire) et **limité dans le nombre de séances en fonction des objectifs fixés au départ** lors de l'élaboration du **contrat de tutorat**. Ceux-ci peuvent toutefois être revus ou complétés, menant alors à poser un nouveau contrat prolongeant le tutorat pour une durée là encore connue à l'avance.

B – 2/ Pour quels élèves ?

À quels élèves allions-nous proposer de suivre un tutorat, en particulier suite au temps d'observation constitué par les premières semaines de l'année scolaire ? **Sur quels critères** choisirions-nous de leur proposer ou non cette aide ?

Le premier à retenir nous a semblé, de manière logique, être celui des **résultats scolaires** obtenus, complété par le **comportement** de l'élève en cours (soit trop agité, soit trop passif) et aussi par le **travail personnel** fourni par l'élève (insuffisant ou au contraire trop important), même si ce dernier critère est plus difficile à évaluer avec justesse.

À partir de là, nous avons pensé que le tutorat pourrait à priori **concerner trois sortes d'élèves** :

- d'abord **ceux fournissant un travail personnel important, tout en obtenant des résultats insuffisants**, généralement à cause de stratégies d'apprentissage peu efficaces ou mal adaptées aux exigences du lycée ;

- ensuite **ceux ne travaillant pas suffisamment**, soit parce qu'ils n'ont jamais pris l'habitude de fournir un véritable travail personnel, soit parce qu'ils se sont découragés à la suite de résultats décevants ;

- enfin **ceux dont les mauvais résultats s'accompagnent de problèmes de comportement**, pouvant être révélateurs d'autres difficultés (problèmes familiaux ou personnels, conduites addictives, etc.)

Dans la « fiche-tuteur », les personnes désirant devenir tutrices ou tuteurs pouvaient d'ailleurs choisir le type d'élèves leur paraissant le mieux convenir à leurs compétences.

B – 3/ Quel contenu ?

Quel contenu pouvions-nous alors donner aux séances de tutorat, en fonction des caractéristiques présentées par les élèves suivis ? Dans la réflexion menée au printemps 2004, nous avons pensé que le rôle du tuteur vis à vis du jeune pouvait s'articuler autour de **six axes différents, plus ou moins privilégiés selon le cas**.

L'action sur l'estime de soi nous a tout d'abord paru être une piste importante à travailler avec le jeune dans de nombreux cas. En effet, la plupart des élèves en échec sont plus ou moins

gravement atteints dans l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, et les remettre en confiance apparaît comme primordial pour leur redonner le goût d'apprendre.

Le travail sur les représentations des jeunes est également souvent présent, tant il est fréquent que ceux-ci aient des représentations partielles voire erronées de la classe de seconde, des études supérieures, de ce qu'est apprendre ou comprendre, etc.

L'action sur l'appropriation des règles de vie sociale nous a également semblé être une piste à prendre en considération, notamment pour les élèves dont les difficultés scolaires se doublent de problèmes de comportement.

La réflexion menée sur les méthodes d'apprentissage est évidemment apparue comme centrale, notamment pour les élèves fournissant des efforts importants mais peu efficaces. Elle touche à la fois à l'attention, à la compréhension et à la mémorisation, d'une part au moment même du cours et d'autre part lors des temps de travail personnel.

Mais pour certains élèves, il nous a semblé qu'un **travail sur l'organisation du temps** pouvait être primordial, que ce soit au niveau de la tâche à accomplir (en classe ou à la maison) ou de la semaine de travail.

Enfin, **l'action sur le projet personnel**, déterminante pour mener certains élèves sans projet à retrouver une motivation pour apprendre, nous a paru être aussi une piste intéressante à creuser, pour mener un élève ayant déjà un projet à l'enrichir et à le diversifier, en tenant compte à la fois des ses résultats scolaires et de sa personnalité.

Ainsi, le **contenu à donner aux séances de tutorat nous a paru d'emblée très variable** selon les caractéristiques et les besoins du jeune pris en charge. Mais en même temps, nous étions conscients que, pour un même élève, nous pouvions être amenés à changer d'axe d'intervention au fur et à mesure du déroulement des séances (quitte à établir un nouveau « contrat de tutorat »), afin de pouvoir le suivre au plus près de son évolution personnelle.

B – 4/ Quel rôle pour les tuteurs ?

Ces interrogations sur les différents contenus envisageables pour un tutorat, nous ont mené à nous poser plus largement la question du **rôle** de la tutrice ou du tuteur, de ses **limites** ainsi que des **dérives à éviter**.

Nous avons d'abord pointé **ce que tutrices ou tuteurs ne pouvaient pas être à notre sens**, sous peine de trahir l'esprit dans lequel notre projet d'action avait été conçu. Ainsi, il nous a d'abord paru important de **ne pas s'imposer comme un modèle** ou un exemple à imiter, de **ne pas jouer le rôle de « sauveur »** agissant à la place du jeune et renforçant du coup sa dépendance, de **ne pas se poser en parent de substitution, en ami ou en confident**, sous peine de dériver vers un surinvestissement affectif pouvant devenir très difficile à gérer.

De plus, **tuteurs ou tutrices ne doivent pas se présenter comme des spécialistes de telle ou telle discipline scolaire**, puisque le jeune doit être pris en considération dans la globalité de sa personne. Nous avons donc dès le départ clairement différencié le tutorat du soutien disciplinaire, tout en le plaçant sans ambiguïté sur un terrain pédagogique.

Après être ainsi passés par une définition en négatif du rôle de la tutrice ou du tuteur, il nous a été plus facile d'en préciser les **contours, autour de trois aspects essentiels** :

- Les tutrices ou tuteurs sont des **adultes référents**, s'efforçant de comprendre le jeune, de lui donner des points d'appui pour se développer et accéder au monde des adultes.

- Les tutrices ou tuteurs sont des **éducateurs**, portant un regard bienveillant et optimiste sur le jeune, et menant une aide portant sur des contenus clairs, dans le but de le mener à davantage de réussite sur le plan scolaire, par plus de motivation et d'autonomie.

- Les tutrices ou tuteurs doivent être conscients du fait que **leur rôle ne doit être que temporaire**, et que, même si un tutorat implique forcément une certaine dimension affective, celle-ci doit être limitée et maîtrisée, afin de ne pas empêcher un **effacement progressif de l'accompagnement**, pour respecter l'objectif essentiel qu'est l'accession à davantage d'autonomie.

Tout ce travail de maturation et de préparation qui a eu lieu au cours du printemps 2004, à la fois constitué de temps d'échanges, d'apports et d'élaboration d'outils, nous a été très profitable pour **lancer l'action au début de l'année scolaire 2004-2005 sur des bases solides**, tout en profitant de la dynamique ainsi créée.

C – Modalités du tutorat

C – 1/ Organisation pratique

Une **information générale sur l'action à destination de la communauté éducative est faite lors de la pré-rentrée**, avec distribution de quelques-uns des outils élaborés: « grille de repérage des élèves », « fiche-tuteur », « grille de déroulement de séance » (voir en annexe).

Un **courrier à destination des parents** est donné aux élèves afin que les familles connaissent l'action et en fassent la demande éventuellement.

Après quelques semaines de mise en route (peu avant les vacances de la Toussaint), les **professeurs principaux repèrent les élèves en difficulté et leur proposent de mettre en place un tutorat**. S'ils acceptent, des « grilles de repérage » (qui décrivent globalement les difficultés de l'élève) sont établies et communiquées au CPE, qui est chargé de mettre en relation les tuteurs et les tutorés.

Le choix des binômes (ou des trinômes) **est fait de manière aléatoire ou par affinité si c'est possible**. Ces derniers prennent contact de diverses manières : soit l'élève dépose un message dans le casier du professeur, soit ils se rencontrent directement à la sortie d'un cours, soit ils se joignent par téléphone. Ils conviennent ensuite d'un lieu et d'une date de rendez-vous et les séances peuvent commencer.

C – 2/ Présentation des outils

Élaborés lors de plusieurs réunions à la fin du mois de juin 2004, ces outils sont les suivants (documents joints en annexe) :

- la « **fiche-tuteur** », à remplir par chaque adulte de l'établissement désireux de participer à l'action ;

- la « **grille de repérage** », remplie par le professeur principal ou un autre enseignant pour tout élève à qui un tutorat a été proposé et qui l'a accepté ;

- le « **contrat de tutorat** », établi entre l'élève et le tuteur lors de la première séance de tutorat, et permettant de fixer à la fois les objectifs et la durée de celui-ci ;

- la « **grille de déroulement de séance** », permettant à l'élève de garder une trace de ce qui a été dit ou fait lors de chaque séance ;

- la « **fiche de suivi** », conservée au bureau de la vie scolaire et à remplir régulièrement par les tuteurs, afin que la CPE responsable de l'action soit au courant de l'emplacement horaire, du lieu et de l'évolution de chaque tutorat ;

- le « **compte-rendu de tutorat** », rempli conjointement par l'élève et le tuteur lors de la dernière séance, afin de faire un bilan du tutorat au regard des objectifs fixés et de poser quelques priorités à mettre en œuvre par l'élève de manière autonome.

En outre, un **document de présentation de l'action**, à destination de l'ensemble des personnels de l'établissement, a alors été conçu, de façon à être distribué le jour de la pré-rentrée des enseignants au tout début du mois de septembre 2004.

C – 3/ Organisation temporelle

À partir du moment où un tutorat est proposé à un élève, ou bien si un élève souhaite suivre un tutorat, un **délai d'une semaine** lui est donné **pour contacter son tuteur** afin de mettre à l'épreuve son degré de motivation (condition nécessaire à la réussite du tutorat).

Les binômes remplissent ensemble un « **contrat de tutorat** » (voir en annexe) qui fixe les objectifs de travail et une durée approximative. Ce document est **réajusté** en fonction de l'évolution de l'élève.

Des **séances de réactivation** sont parfois proposées selon les besoins.

À l'issue des séances, un **bilan du tutorat** (voir le document « compte-rendu de tutorat » en annexe) est réalisé et remis au CPE.

C – 4/ Bilan chronologique

L'action s'est élaborée à partir de **trois points principalement** :

- 1/ La nécessité de mettre en place un **dispositif de suivi des élèves redoublants de seconde**.
- 2/ L'opportunité de mettre à profit les **connaissances acquises au cours de stages sur site** sur l'aide aux apprentissages et la gestion mentale.
- 3/ La **volonté de l'équipe de direction de donner les moyens aux enseignants de s'investir** dans une action d'aide aux élèves en difficultés et de l'inscrire dans le projet d'établissement (où est notamment développée l'idée de « lycée accompagnateur », favorisant au mieux la réussite au baccalauréat de tous les élèves arrivant en seconde).

II – ANALYSE DE L’ACTION

A/ Bilan provisoire

A – 1/ Du côté des élèves

Deux enquêtes, menées à la fin de chaque année scolaire, ont essayé de répondre aux questions suivantes :

- **Quels élèves** ont suivi un tutorat ? (seconde, première ou terminale)
- **Comment ont-ils eu connaissance** du tutorat ?
- **Pourquoi** ces élèves ont-ils suivi un tutorat ?
- Le tutorat a-t-il permis de **résoudre les problèmes rencontrés** ?
- Le tutorat a-t-il **satisfait** les élèves qui l’ont suivi ?

L’objectif de ces enquêtes a été d’**améliorer le dispositif par un retour des élèves** ayant suivi un tutorat, afin de mieux connaître les élèves tutorés en mesurant leurs réactions.

Evolution des effectifs :

En 2004/2005 44 élèves ont suivi un tutorat, près de la moitié des élèves était en terminale , 30% en seconde et 20% en première. Cette répartition s’équilibre **en 2005/2006** pour un nombre d’élèves plus important: **55 élèves**. 40% d’élèves de terminale, 34% de seconde et 26% de première. **Les filles sont nettement plus nombreuses** que les garçons (68% de filles la première année, 69% la seconde).

Comment les élèves ont-ils eu connaissance du tutorat ?

Les enseignants demeurent la source principale de transmission de l’information (66% des élèves ont appris l’existence du tutorat par leur professeur) relayés par les CPE (18%). La deuxième année le **bouche à oreille entre élèves** commence à fonctionner puisque 16% des élèves qui ont suivi un tutorat l’ont fait sur les conseils d’un camarade.

Une moitié des élèves a demandé le tutorat de manière autonome, l’autre moitié a suivi les conseils d’un professeur ou d’un CPE. Cette proportion d’élèves qui viennent au tutorat de leur propre initiative était un peu moins importante la première année.

Pourquoi ces élèves ont-ils suivi un tutorat ?

Les élèves présents en tutorat y viennent **d’abord pour améliorer leurs méthodes d’apprentissage et mieux organiser leur travail** (20% et 27% des réponses), mais également à cause d’un manque de confiance (14%) et pour essayer de se remotiver (14%). D’autres réponses sont aussi à noter : gérer leur stress, faire face à des problèmes de concentration, établir un projet personnel.

Qu’apporte le tutorat ?

Les réponses des élèves mettent en avant l’**accent mis pendant les séances sur les méthodes d’apprentissage**. 48% des élèves déclarent avoir amélioré leur apprentissage (organiser son travail, apprendre les leçons). Pour une partie d’entre eux le tutorat a **permis de prendre confiance** (18% des réponses), **d’être plus motivés** (15% des réponses) ou **de gagner en concentration** (5% des réponses) .

Degré de satisfaction des élèves :

Globalement, le degré de satisfaction des élèves est **assez élevé**. **85% sont satisfaits** par le tutorat qu'ils ont suivi (nous avons classé comme « satisfaits » les élèves qui déclarent dans l'enquête qu'ils conseilleraient le tutorat à un camarade et qui seraient prêts à suivre à nouveau un tutorat si c'était nécessaire).

L'année précédente, nous avons demandé aux élèves de juger de **l'impact du tutorat**. **92% des élèves l'ont jugé positif ou très positif** (79% positif et 13% très positif).

A – 2/ Du côté des tuteurs

L'objectif était ici de **connaître l'avis des tuteurs** sur leur expérience du tutorat. Un **questionnaire** a ainsi été distribué en **avril 2005** à toutes les **personnes qui sont ou ont été tuteurs**, enseignants ou non (personnels de direction, d'encadrement, personnel administratif ou d'intendance).

66 % des tuteurs interrogés estiment qu'ils ont une formation suffisante. Ce pourcentage passe à **100 % pour les enseignants tuteurs**.

Toutefois, 58 % souhaiteraient :

- plus de concertation, d'analyse de pratiques (41 %),
- un complément d'information sur la préparation d'exercices, de documents aidant à la synthèse, à la mémorisation (25 %),
- un travail sur la compréhension (25 %), les différentes méthodes de questionnement (12 %), les aspects psychologiques de l'apprentissage (25 %).

Malgré ces besoins en formation, 97 % des tuteurs pensent être en mesure de répondre aux attentes des élèves.

50 % des tuteurs évoquent quelques obstacles à leur pratique, sur le plan organisationnel (25 %) et sur la pertinence de l'action pour certains élèves en grande difficulté ou manquant de motivation (25 %).

87 % des enseignants tuteurs estiment que la pratique du tutorat a modifié leur approche pédagogique par :

- une approche plus individuelle de l'élève (62 %),
- un enseignement davantage basé sur les méthodes (25 %),
- une meilleure compréhension des difficultés des élèves (12 %),
- une préparation différente des cours et des contrôles (37 %).

97 % des personnes interrogées trouvent cette expérience gratifiante en raison de :

- la relation particulière avec l'élève : dialogue, échange, autre vision de l'élève (50 %),
- la prise de conscience des difficultés rencontrées par les élèves (25 %),
- la remise en cause de la façon de travailler (25%),
- l'intérêt de l'expérience (12 %),
- le sentiment de valorisation lorsque l'expérience est positive (16 %),
- le retour positif des élèves (12 %),
- la réelle implication des tutorés (12 %).

Lorsque l'expérience n'est pas ressentie comme gratifiante (3 % des sondés), c'est en raison du fait qu'elle fait partie de leur travail (cas des assistants d'éducation).

50 % des tuteurs ont témoigné d'une expérience de tutorat particulièrement marquante (voir en annexe)

B/ Les évolutions et leurs causes

Durant les deux années pendant lesquelles l'action tutorat a été menée, nous avons pu constater un certain nombre d'évolutions, certaines positives, d'autres moins.

B – 1/ Une mise en place plus rapide

Contrairement à la première année, l'action tutorat s'est rapidement mise en place et ce pour **trois raisons** essentielles :

- au bout d'une année, le **tutorat est connu d'un certain nombre d'élèves** et l'information se diffuse par le bouche à oreille au niveau des élèves ;
- d'autre part, une **information a été donnée en début d'année** aux élèves et à leurs parents ;
- enfin, **l'action étant reconnue par un certain nombre de collègues, ceux-ci ont davantage fait appel au tutorat** en ce qui concerne leurs élèves en difficulté.

B – 2/ Un décalage entre le public visé et le public réellement concerné par le tutorat

Ce décalage est en partie **lié au fait que le tutorat est basé sur le volontariat**. Ainsi, notre champ d'action s'est trouvé limité et nous n'avons pas touché les élèves les plus en difficulté.

a – Un champ d'action limité

Alors que nous avons créé le tutorat pour un public varié d'élèves à travers six axes d'intervention (voir plus haut), nous nous sommes retrouvés face à **deux types d'élèves tutorés** : soit des **élèves travailleurs mais dont les résultats sont insuffisants**, soit des **élèves qui ne travaillent pas mais qui viennent pour discuter** avec un adulte, pour se donner « bonne conscience », mais sur lesquels le tutorat a peu d'effets. Nous avons donc rarement affaire à des élèves qui ont des problèmes de comportement. *Le tutorat étant basé sur un contrat entre l'élève et le tuteur, l'élève est en effet nécessairement volontaire.*

Notre champ d'action s'est donc trouvé limité et **nous avons centré notre action sur les méthodes d'apprentissage et sur l'organisation du travail, avec de fait des conséquences positives sur l'estime de soi**. Cependant, l'action sur l'appropriation des règles a été abandonnée, et les actions sur les représentations et sur le projet personnel ont été secondaires. Nous avons alors dû mettre en place un système complétant le tutorat, *l'accompagnement scolaire*.

b – L'accompagnement scolaire pour les élèves les plus en difficulté

- **Origines et public visé** : l'idée d'un accompagnement scolaire est née lors d'un débat sur le projet d'établissement en 2005 et elle s'est trouvée concrétisée le 8 Septembre 2005 lors d'une réunion des professeurs principaux. **L'accompagnement scolaire s'adresse aux élèves qui redoublent et à ceux qui sont passés de justesse de seconde en première ou de première en terminale. Il est obligatoire** et les élèves ont joué le jeu car il n'y a pas eu la moindre absence.

- **Organisation** : **trois séances** sont organisées entre la rentrée scolaire et les vacances de la Toussaint et un bilan est effectué à la veille des vacances de Noël.

- **Contenu** : après avoir recensé les **problèmes rencontrés** par les élèves, les questions abordées furent les suivantes: **l'organisation du temps** sur la semaine, comment gérer et organiser son temps à l'écrit, comment gérer et organiser son temps à l'oral, la **motivation**, **l'orientation**, la **consolidation des acquis**, le **rappel des règles** de vie au lycée...

- **Le caractère obligatoire** : les élèves se sentent montrés du doigt, stigmatisés dès le début de l'année scolaire. Il faudra donc bien définir dans l'avenir le **but et le contenu** de cet accompagnement. Il sera également indispensable de **bien préciser les différences avec le tutorat** et de **procéder au préalable à des entretiens individuels** afin que les élèves puissent s'exprimer librement sur leurs difficultés.

- **Les effectifs** : **il ne faut pas dépasser trois ou quatre élèves**. Nous avons eu des groupes de 7 ou 8 et cela n'a pas toujours été facile à gérer (par exemple : nombre élevé de redoublants dans certaines classes).

- **Après l'accompagnement scolaire** : on peut aménager du **soutien disciplinaire**, mettre en place des **études obligatoires**, faire un **planning des devoirs** pour l'aide à l'organisation, suggérer le **tutorat**. Il est indispensable qu'une suite soit proposée en concertation avec l'ensemble des professeurs de la classe et le conseiller principal d'éducation.

B – 3/ Les problèmes d'ordre organisationnel

Deux problèmes se sont posés autour de l'organisation des réunions et de la compatibilité d'emploi du temps entre les tuteurs et les tutorés.

a – L'organisation des réunions

Le projet du tutorat nécessite un certain nombre de réunions pour une réflexion commune sur le projet. Or, dans l'établissement, nous sommes un petit nombre de personnes qui adhèrent à différents projets. **Certains d'entre nous se sont sentis submergés par les réunions. D'autres souhaitent s'investir dans le projet sans participer régulièrement aux réunions.** Cela pose le **problème d'une démarche et d'un discours communs** qui passent forcément par une formation commune ou tout du moins par des moments de concertation.

Lors de la première année de mise en place de l'action, nous avons obtenu de la part du chef d'établissement un **accord sur la mise en place de réunions alternativement sur le temps scolaire et hors temps scolaire** ; cette solution avait permis que les réunions se tiennent régulièrement avec une bonne participation des tuteurs.

c – Les incompatibilités d'emploi du temps

Outre le fait que le nombre des demandes de tutorat ait dépassé nos attentes et parfois nos possibilités, nous avons eu également **du mal à faire correspondre les disponibilités de chacun.**

Des tuteurs sans élève ou des élèves non satisfaits ont dû prendre patience. **Certains élèves** devant prendre contact avec un tuteur qui leur avait été désigné **ont également tardé ou ont finalement changé d'avis**, nous faisant perdre du temps et de la disponibilité.

Victimes de notre succès, nous n'avons pas toujours pu répondre à la demande et **un tutorat « parallèle » s'est créé.** Certains professeurs non inscrits comme tuteurs potentiels sont devenus tuteurs à la demande d'élèves. Ils n'ont en général suivi **aucune formation ni réunion.** Cela pose

de nouveau le problème d'une démarche commune et appropriée. De plus, l'action perd en crédibilité lorsqu'un élève demandeur ne trouve pas rapidement un tuteur.

B – 4/ Des projets pour l'année à venir

Afin de répondre aux différents problèmes qui se sont posés, nous envisageons de :

a - Mettre en place un comité de pilotage

Ce comité réunissant **4 personnes** aurait pour fonction la **gestion des tuteurs** et leur **mise en relation rapide avec les élèves demandeurs**. Nous souhaitons pour cela créer une boîte aux lettres réservée à l'action.

b - Suivre un stage sur l'entretien pédagogique (approche gestion mentale)

L'objectif est ici que la plupart des tuteurs puissent suivre ce stage sur site afin de **répondre au besoin de formation et de démarche communes**. Ce stage pourrait se dérouler sur des demi-journées tout au long de l'année pour nous permettre de nous appuyer sur nos expériences de tutorat.

ANNEXE

Outil 1 : « Grille de repérage »

Outil 2 : « Fiche tuteur »

Outil 3 : « Contrat de tutorat »

Outil 4 : « Grille de déroulement de séance »

Outil 5 : « Fiche de suivi »

Outil 6 : « Compte-rendu de tutorat »

Témoignages de tuteurs

ACTION TUTORAT

ACTION TUT

GRILLE DE REPÉRAGE¹

Date

Personne (s) signalant l'élève : -

-
-
-

Élève concerné : Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Classe :
Redoublant : OUI - NON
Régime : E – DP - I

Diagnostic :

Vous pouvez cocher plusieurs cases ...

Difficultés repérées		Observations justifiant votre analyse
Travaille mais résultats insuffisants		
Ne travaille pas suffisamment	Problèmes d'organisation	
	Démotivation	
	Difficultés personnelles	
Problèmes de comportement	Passivité	
	Agitation	
	Insolence	

¹ Document à conserver au bureau des CPE

Difficultés repérées dans toutes les disciplines

Difficultés repérées dans une ou quelques disciplines

Précisez :

ACTION TUTORAT
ACTION TUTORAT

FICHE TUTEUR²

Nom du tuteur :

Prénom :

Fonction :

Discipline :

1. Créneaux horaires disponibles :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

2. Type de tutorat désiré :

1 élève

2 élèves

3 élèves

Indifférent

PROFIL DU OU DES ÉLÈVE (S) SOUHAITÉ (S)	
<input type="checkbox"/> Inconnu (s)	<input type="checkbox"/> Travail (nt) mais avec des résultats insuffisants
<input type="checkbox"/> Connu (s) mais pas élève en classe	

² Document à remettre aux CPE

<input type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Indifférent	<input type="checkbox"/> Ne travaille (nt) pas suffisamment <input type="checkbox"/> Pose (nt) des problèmes de comportement affectant le travail <input type="checkbox"/> Indifférent
--	--

CONTRAT DE TUTORAT³

ÉLÈVE	TUTEUR
<ul style="list-style-type: none"> • NOM : • PRENOM : • CLASSE : 	<ul style="list-style-type: none"> • NOM : • PRENOM : • FONCTION :

Lieu et heure du tutorat :

OBJECTIF (S) À LONG TERME :

☞

☞

☞

☞

OBJECTIF (S) A COURT TERME	MOYEN (S) A METTRE EN OEUVRE
<p>☞</p> <p>☞</p> <p>☞</p> <p>☞</p>	
<p>DURÉE ENVISAGÉE =</p>	

DATE ET SIGNATURES :

L'élève :

Le tuteur :

³ Document à conserver au bureau des CPE

Raison (s) de la renégociation :

--

OBJECTIF (S) À LONG TERME :

- ☞
- ☞
- ☞
- ☞

OBJECTIF (S) A COURT TERME	MOYEN (S) A METTRE EN OEUVRE
<ul style="list-style-type: none"> ☞ ☞ ☞ ☞ 	
DURÉE ENVISAGÉE =	

DATE ET SIGNATURES :

L'élève :

Le tuteur :

Séance du / ___ / ___ / ___ /

GRILLE DE DÉROULEMENT DE SÉANCE

① **Retour sur la séance précédente :**

② **Contenu de la séance :**

③ **Bilan et perspectives** (prochaine séance et plus éventuellement) :

FICHE DE SUIVI⁴

Nom de l'élève :

Nom du tuteur :

Classe :

Fonction :

Membre (s) du groupe (si plusieurs élèves suivis en même temps) :

-
-

OBJECTIFS FIXÉS :	MODIFICATIONS :
☞	☞
☞	☞
☞	☞

S U I V I D E S S É A N C E S			
DATE	DURÉE	LIEU	CONTENU

⁴ Document conservé par les CPE

Élève : _____

Date : ____ / ____ / ____

Tuteur : _____

COMPTE-RENDU DE TUTORAT

① **Objectif (s) défini (s) lors du contrat de tutorat :** (objectifs à atteindre, nombre et durée des séances, assiduité...)

② **Observations et évaluation des actions menées lors du tutorat :** (objectifs atteints ou non ; évolution de l'élève sur un plan personnel, sur un plan scolaire ; mise en œuvre des outils abordés, ...)

③ **Suite à donner au tutorat :**

QUELQUES EXPERIENCES DE TUTORAT...

« L'élève dont je m'occupe fait partie d'une classe dont le niveau global est relativement élevé. Se sous-estimant nettement par rapport aux autres, l'élève s'est très vite arrêté de travailler, ceci dès les premières semaines. Cela étant, les résultats se sont détériorés et le moral avec. Après 10 heures de tutorat, l'élève a récupéré tout le retard accumulé (cours et fiches) et a retrouvé un rythme de travail régulier. Le moral et l'estime de l'élève sont devenus convenables, les notes de bac blanc obtenues étaient inespérées il y a quelques mois et elle s'est même vue décerner une médaille d'arbitrage (rôle qui révèle une certaine confiance en soi) lors des phases départementales UNSS. »

« Elève de 2nd en grande difficulté scolaire (5 – 6 de moyenne dans toutes les matières). Objectif du tutorat : la remotiver, retrouver un peu de confiance. Nous avons travaillé plutôt sur des aspects scolaires (organisation de la semaine et apprentissage des leçons). Ce fut un échec. Les notes n'ont pas bougé et le moral en a pris un coup... mais cela lui a peut-être permis de comprendre qu'elle aurait du mal à s'en sortir au lycée. Elle est repartie sur son idée de fin de 3^e : faire un BEP... »

« une élève arrivant avec des difficultés plus un manque de confiance en soi est arrivée à surmonter tout cela et même à trouver un projet professionnel : tous ces éléments l'ont transformée... Par contre, j'ai éprouvé une grande déception après des heures et des heures de tutorat l'an passé avec deux élèves de terminale : ils ont fini par abandonner »

« H. vient en tutorat parce qu'elle veut améliorer ses méthodes d'apprentissage, notamment pour les matières à gros contenu (histoire/géo par exemple). Nous prenons donc une partie de son cours d'histoire/géo et je lui demande de l'apprendre devant moi, en utilisant la méthode qu'elle désire avec comme objectif d'être capable de restituer l'essentiel, après une pause. Pendant 15 minutes, elle lit et relit son cours, sans noter et sans bruit. Au bout de 15 minutes, je lui demande comment elle a appris (lecture, phrase par phrase, puis paragraphe par paragraphe, puis reprise par sous-partie), ce qui se passait dans sa tête pendant qu'elle apprenait (entend sa voix qui lit les phrases)... On passe à la restitution, après cette phase active. H. n'a pas retenu l'essentiel mais s'est focalisée sur des chiffres, des mots. Elle n'a pas vu le plan et ne sait pas globalement de quoi ça parle. Cette séance nous a permis de planifier les séances suivantes (travail sur des fiches, utilisation d'un plan, repérage de l'essentiel, apprentissage avec un projet...). »

« Surprise à la découverte de méthodes d'apprentissage : après 5 minutes où je demandais à une élève de 2nd de résumer à l'aide de 10 mots-clés un paragraphe d'histoire, elle m'a avoué qu'elle ne savait qu'apprendre par cœur. Je me rends compte depuis que d'autres élèves (de Terminale) ont le même travers. Cet apprentissage passe par une reprise totale de la méthode, mais c'est un processus très lent. »

« Je m'occupe cette année d'une (bonne) élève de Terminale qui a réclamé un tutorat à la suite de résultats catastrophiques au premier bac blanc. La première séance a révélé des difficultés de méthodes d'apprentissage et un grand manque de confiance en soi malgré le soutien des parents et l'avis positif des enseignants sur son travail. Nos rencontres ont été programmées au rythme d'une séance toutes les 2 semaines. Lors de la deuxième séance, notre questionnement lui a fait prendre conscience que ses méthodes de travail étaient inadaptées : ses fiches de synthèse, très linéaires, ne lui permettaient pas de faire réellement du sens, de lier les différentes notions... Elle s'est très rapidement appropriée les schémas que nous avons élaborés ensemble à partir d'une partie de ses cours et a très rapidement amélioré ses résultats. D'autre part, parallèlement, nous avons mené ensemble un questionnaire sur l'estime de soi qui lui a permis de porter un autre regard sur elle-même. Le bilan, pour elle comme pour moi, a été réellement très gratifiant. »

« Une élève de 2nd en grande difficulté a suivi 5 séances de tutorat, à partir de février. Lors des 2 premières séances (d'1 h ½) elle s'est surtout racontée : le contexte familial (très difficile), ses difficultés d'apprentissage (depuis le collège)... L'objectif pour elle était le passage en 1^{re} ES. Lors des 2 séances qui ont suivi, nous avons (un peu) abordé les méthodes de travail et (surtout) beaucoup parlé. Lors de notre dernière séance, elle a d'elle-même admis qu'elle avait besoin d'une aide psychologique pour surmonter ses difficultés (je lui ai indiqué les coordonnées de la cellule proposée par l'hôpital) et a verbalisé l'intérêt d'un redoublement avec la mise en place plus précoce d'un tutorat axé sur les méthodes de travail. »

L'équipe tutorat du lycée Fresnel : Nadège Salmon, Nathalie Juste, Christelle Lafontaine, Nelly Mertz, Marie-Carmen Roquefort, Nathalie Duhamel, Régine Dubois, Delphine Mary, Florence Marquer-Parisse, Alain Courtois, Bernard Authesserre, Bruno Pasquiers, Jean-Michel Miraglia, Yves Lecocq